



Paris, le 20 octobre 2017

Monsieur Frédéric Van Heems
Directeur Général
Veolia Eau France

30 rue Madeleine Vionnet
93300 Aubervilliers

Objet : Votre courrier à Gérard Cosme,
Président d'Est Ensemble le 18 octobre 2017

Monsieur le Directeur Général,

Dans la lettre que vous avez envoyée à Monsieur Gérard Cosme, Président d'Est Ensemble Grand Paris en réponse à son courrier du 28 septembre, vous apportez des éléments de réponse qui sont profondément choquants.

Vous affirmez dans un premier temps que, « dès l'entrée en vigueur de la loi [Brottes], Veolia a donné des consignes claires à ses collaborateurs pour mettre un terme aux coupures d'eau dans les résidences principales ». Ceci contredit les informations fournies par des syndicats de votre entreprise, qui dénoncent au contraire l'absence de consignes sur ce sujet. De plus, Veolia a lutté devant les tribunaux pendant trois ans, développant l'idée que la loi n'interdisait pas les coupures d'eau et que nos organisations en avaient une lecture erronée, allant même jusqu'à déposer une Question Prioritaire de Constitutionnalité en avril 2015 pour dénoncer l'article L115-3.

Vous assumez ensuite des erreurs qui, selon vous, « sont restées exceptionnelles et ont été corrigées dès leur signalement ». L'exception paraît difficile à invoquer alors que plus de 500 cas ont été documentés par nos organisations concernant Véolia en l'espace de trois ans et que de nouveaux cas sont toujours révélés.

Concernant les réductions de débit d'eau, vous avancez que « dès que la justice a statué sur ces opérations (décision du 9 février 2017 de la Cour d'appel de Nîmes), Veolia a immédiatement donné instruction de ne plus procéder aux réductions de débit ». La justice a pourtant tranché bien en amont de la décision du 9 février 2017 puisque le Tribunal d'instance de Lyon a condamné Veolia pour une réduction de débit le 13 mars 2015. Or, selon vos propres propos, Veolia a attendu février 2017 pour prendre des dispositions au sein de l'entreprise.

Vous regrettez ensuite que la Fondation France Libertés et la Coordination Eau Ile de France « n'aient pas choisi une approche collaborative », omettant le fait que nos deux organisations ont échangé avec vos services clients à propos de plus de 500 témoignages de

coupures et de réductions de débit d'eau effectuées par Veolia entre 2015 et 2017. Par ailleurs, nous avons participé à de nombreuses rencontres réunissant notamment la FNCCR et la FP2E auxquelles, à notre grand regret, Veolia n'a jamais accepté de participer en son nom propre.

Dans cette même lettre, vous expliquez au Président d'Est Ensemble que nos deux organisations ont refusé de retirer les propos que vous jugez diffamatoires. Or, nous avons supprimé 3 des 4 articles litigieux de nos sites internet, tel que nous vous l'avons confirmé par écrit. Quant à la quatrième publication que vous avez attaquée, il s'agit d'un article de quelques lignes qui explique justement le retrait des trois précédents.

Par ailleurs, nous vous prions d'explicitier les circonstances dans lesquelles nous aurions appelé à « ne plus payer l'eau ». Nous ne lançons pas de tels appels. Au contraire, nous affirmons haut et fort que les plus démunis ont la volonté de payer, mais se heurtent régulièrement à des refus d'échéanciers de paiement, ce qui les place dans une situation inextricable et empêche la mise en place d'une solution prenant en compte leurs ressources financières limitées.

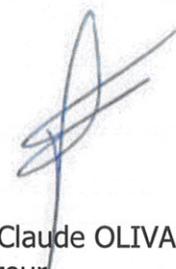
Enfin, nous réitérons notre proposition d'une rencontre que nous avons formulée directement et publiquement à Monsieur Antoine Frérot sur ce sujet et restée sans réponse à ce jour.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, nos salutations distinguées.



Emmanuel POILANE
Directeur Général

France Libertés
Fondation Danielle Mitterrand
5 rue Blanche – 75009 PARIS
Bagnolet



Jean Claude OLIVA
Directeur

Coordination Eau
Ile de France
135 rue Anatole France - 93170

Copie :

- Gérard Cosme Président d'Est Ensemble Grand Paris
- Tristan Mathieu Délégué Général FP2E
- Michel Desmars Chef de Département Cycle de l'Eau FNCCR
- Christophe Lime Président France Eau Publique